

Objet : enquête publique élevage de porcs
GAEC HELO en CLEGUER

Monsieur le Commissaire enquêteur,

D'après le document (tout public) édité par la DASS et la DRASS « L'eau potable en Bretagne : Résultats 2001 », les régions au nord des agglomérations de LANNION, PONTIVY, REDON, FOUGERES et QUIMPER EST et OUEST ont dépassé les teneurs maximales de 50 mg de nitrate par litre d'eau au robinet.

Ne pouvant continuer à s'étendre et à développer leurs activités dans ces régions, les grandes coopératives agricoles n'ont donc aucun scrupule à « nitrater » les zones – tel le bassin du Scorff – où un effort financier public important a été réalisé pour prévenir et améliorer la qualité de l'eau. Sur le présent dossier et notamment concernant les surfaces d'épandage de lisier, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les zones concernées se trouvent sur l'amorce du bassin du Scorff. Certaines sont en limite du périmètre de protection qui date de 1976, qui est antérieur au contrat de protection de la vallée du Scorff.
- Certaines surfaces sont pentues et/ou bordées de ruisseaux.
- Du lisier sera épandu entre le Scorff et le Saint Sauveur (déjà en mauvais état sanitaire) ou non loin de plans d'eau, d'étangs ou de zones humides.
- La station de pompage des eaux potables – KEREVEN en PONT-SCORFF - située en aval des zones d'épandage, alimente la majorité des communes du « GRAND LORIENT », à savoir environ 120 000 personnes.
- Nous rappelons également qu'actuellement des accords sont en négociation ayant pour but la signature d'une Charte de bonne conduite entre le Syndicat du Bassin du Scorff et les 26 communes riveraines.

Le nouveau dossier déposé par le demandeur n'apportant que des modifications secondaires au projet initial, pour toutes les raisons énoncées ci-dessus, l'association PONT-SCORFF ENVIRONNEMENT se prononce contre ce projet d'extension qui représente une menace certaine pour la qualité de l'eau du Scorff.

Pour l'association

Le Président

Denis PENDELIO